

Santé

Les Burkinabé font don de leur sang



Un donneur en phase de prélèvement.



Une vue des donneurs burkinabé au CHR de Ntchengue.

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

L'initiative humanitaire, louable à bien des égards, a été saluée par les responsables du Centre hospitalier régional de Port-Gentil sis à Ntchengue.

SAMEDI dernier, pour la quatrième année consécutive, sous la houlette de leur président Noé Bancé, les ressortissants burkinabé, regroupés au sein de l'Union des Burkinabé de Port-Gentil (UBU-POG) se

sont rendus au Centre hospitalier régional de Port-Gentil, pour faire don de leur sang à cette structure sanitaire. «Donner du sang, c'est donner la vie. Nous sommes intégrés dans la société gabonaise. Pour cela, en guise de reconnaissance et pour le bien des autres personnes humaines, nous donnons de notre sang pour sauver des vies. C'est une action choisie en toute âme et conscience; illustration des liens étroits qui existent entre les peuples gabonais et burkinabé. Nous espérons que ces

poches de sang vont sauver des vies.» Ainsi s'est exprimé un membre de cette structure associative à la fin de l'opération qui a drainé 40 volontaires burkinabé. Démontrant ainsi, à travers ce geste « l'amour que nous nourrissons pour le peuple gabonais en général, et celui de Port-Gentil en particulier », a renchéri un autre donneur. Pour peu que ce don du sang est appelé à soulager le besoin ressenti au sein du Centre hospitalier régional de Ntchengue – régulièrement en manque de

sang – et servira également à faire face à des situations d'urgence. Les cas des hémorragies lors d'un accouchement ou d'un accident. Il existe, cependant, plusieurs étapes avant de procéder au prélèvement. L'accueil du donneur constitue la première étape qui comprend : la création ou la mise à jour du dossier du donneur; l'attribution d'un numéro unique pour chaque don sur le plan national, et la remise d'un questionnaire de santé à remplir. La deuxième étape prend en compte l'entretien mé-

dical au cours duquel le médecin s'assure que le donneur ne prend aucun risque, ni pour lui-même, ni pour le receveur ou bénéficiaire. La troisième phase concerne le don et le prélèvement. A ce sujet, il faut préciser que c'est après avis favorable du médecin – qui atteste que le donneur est médicalement apte – que le prélèvement est effectué par une infirmière qualifiée. La collation et le repos du donneur forment la quatrième étape. « C'est un moment agréable et important, qui permet d'observer

un court repos sous surveillance médicale », a expliqué le major de la banque de sang du Centre hospitalier régional de Port-Gentil, Adélaïde Alène Ella. La cinquième et dernière étape concerne la compensation du corps à la perte du sang liée au don. « En effet, après chaque prélèvement, l'organisme reconstitue très vite, de manière naturelle, le sang qui a été prélevé grâce aux mécanismes compensateurs qui entrent directement en action », a dit en substance la technicienne supérieure en biologie médicale.

Vie des associations

L'ONG "PaulSarah" sur les fonts baptismaux

FAE
Port-Gentil/Gabon

Scolariser les enfants issus des familles démunies est le but visé par cette structure associative.

SCHOLASTIQUE Maganga née Togo, présidente-fondatrice de l'Organisation non gouvernementale (Ong) "PaulSarah" a procédé, samedi dernier, à la mairie du 2e arrondissement de la commune de Port-Gentil, au lancement officiel, des activités de son association. En présence du 1er adjoint au maire dudit arrondissement, Francis Madama Ma Lewandja. Avec pour devise "Pour que l'éducation change le monde", la fondatrice a expliqué que son projet est « une recommandation divine », matérialisée pour aimer et aider son prochain comme soi-même. Autrement dit, « une volonté de Dieu qui s'inscrit dans l'Objectif de développement durable n° 4, à savoir : veiller à ce que tout le monde ait accès à l'éducation en promouvant des possibilités d'apprentissage dans des conditions équitables. » De nombreuses initiatives sont régulièrement prises, singulièrement lors



La fondatrice de l'Ong "Paul sarah", Scholastique Maganga, lors de son intervention.



Le 1er adjoint au maire du deuxième arrondissement, Francis Madama Ma Lewandja, remettant un kit à un jeune élève.

de la rentrée scolaire, pour aider les familles démunies. Mais celle de l'Ong "PaulSarah" présente une démarche particulière. Puisqu'il s'agit de prendre totalement en charge la scolarisation des enfants recensés selon des critères très stricts. Car, il va falloir les accompagner durant toute leur scolarité – du pré-primaire au secondaire – selon un partenariat régi par une charte signée par les parents et l'Ong. Les clauses disent que l'Ong doit prendre en charge les frais d'inscription, d'écolage, les fournitures, l'uniforme... "PaulSarah" se chargera aussi de mettre en place un service de fourniture du goûter journalier et un sys-



La présidente de l'Ong PaulSarah, le maire, les bénéficiaires et leurs parents au terme de la cérémonie.

tème de suivi des apprenants. Pour leur part, les parents prendront en charge le transport des enfants et s'assureront de leur suivi personnel et même en cas de maladie. Ils s'en-

gagent aussi à restituer à l'Ong les livres utilisés par les enfants une fois l'année scolaire achevée. Dans cette Charte, les deux parties conviennent que la prise en charge des enfants

par l'Ong "PaulSarah" s'arrêtera automatiquement si l'enfant connaît un échec scolaire. Il faut dire que pour cette première année, le deuxième arrondissement

de Port-Gentil a été pris comme arrondissement pilote et une trentaine d'enfants des deux sexes, du pré-primaire à la deuxième année du primaire, vont bénéficier de ce programme qui s'étendra, année après année, dans toute la commune. Les enfants déjà inscrits pour l'année scolaire 2018-2019 ont déjà reçu chacun un kit scolaire complet (manuels, fournitures, bottes, uniformes, etc.). A cette occasion, le maire adjoint Francis Madama Ma Lewandja a loué l'initiative et dit son émotion pour le choix porté sur le 2e arrondissement pour démarrer ce programme auquel il a souhaité plein succès. Non sans affirmer la disponibilité de (sa) mairie à accompagner l'Ong dans ses actions. Au nom des parents, la veuve Véronique Ntchandi a dit ne pas avoir assez de mots pour remercier l'Ong et ses partenaires dans le soutien apporté aux nombreuses familles dans la précarité. Sur ce, Scholastique Maganga a remercié les opérateurs économiques et ses nombreux soutiens grâce à qui sa volonté s'est traduite en acte. Ajoutant que la porte reste ouverte à toutes les bonnes volontés.